



SDLE SERVICE DE
DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET
ENTREPRENEURIAL

Partenaires officiels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LE CONCOURS CRÉATIVITÉ ET INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EST DE RETOUR POUR UNE 2^e ÉDITION

Baie-Saint-Paul, le 9 novembre 2022 – Suite au succès rencontré par la première édition en 2021, le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE), en collaboration avec ses partenaires officiels, le Fonds Écoleader - Capitale-Nationale et le Centre québécois de développement durable (CQDD), est fier de lancer aujourd'hui la seconde édition du concours **Créativité et innovation au service du développement durable** avec 15 000 \$ en prix à gagner.

Ce dernier vise à reconnaître le développement entrepreneurial sur son territoire, l'implantation de nouvelles entreprises, la croissance des entreprises existantes par la mise en place d'actions concrètes pour contribuer au développement durable de son territoire.

Le concours *Créativité et innovation au service du développement durable* se divise en trois volets :

- *Projet Nouvelle entreprise*
- *Projet Développement d'entreprise existante – Entreprise de 24 employés et moins*
- *Projet Développement d'entreprise existante – Entreprise de 25 employés et plus*



« Il est important pour la MRC de mettre en valeur ses entreprises et de susciter des gestes qui contribuent au développement durable de notre belle région. Chaque initiative est importante et chacun peut devenir une source d'inspiration pour d'autres. Nous encourageons donc les entrepreneurs à réfléchir à leur avenir et à intégrer le développement durable au cœur même de leurs décisions. » - Pierre Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix.

« Déjà à sa deuxième édition, le concours démontre la proactivité du SDLE de la MRC de Charlevoix dans la promotion de l'écoresponsabilité chez les entreprises. Le CRE Capitale-Nationale par le biais du Fonds Écoleader sera au rendez-vous pour soutenir toutes les entreprises locales désirant aller plus loin dans leur démarche de développement durable. » - Jordane Deschamps - Conseillère aux entreprises, CRE - Capitale-Nationale et Fonds Écoleader.

« Le Centre québécois de développement durable (CQDD) est fier de renouveler son partenariat au concours Créativité et innovation au service du développement durable parce que ce type d'initiatives permet de promouvoir des entreprises performantes et écoresponsables. C'est également un fort levier de sensibilisation et d'influence pour inspirer d'autres organisations à intégrer, elles aussi, le développement durable à leurs opérations. » - Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable.

Un jury sera responsable d'analyser les candidatures reçues en tenant compte des critères du développement durable regroupés dans les six dimensions suivantes : économique, écologique, sociale, éthique, culturelle et gouvernance. Chacun des lauréats des volets recevra un prix de 5 000 \$. La date limite du dépôt des candidatures est le 31 janvier 2023, 16 h. Toutes les informations et les détails du concours se trouvent au mrccharlevoix.ca.

CONCOURS

15 000 \$ en prix

Créativité & innovation

au service du développement durable

Date limite du dépôt des candidatures :
31 janvier 2023

mrccharlevoix.ca

Partenaires officiels

MRC de Charlevoix

FONDS ECOLEADER

Centre québécois en développement durable

À propos de la MRC de Charlevoix

Située entre fleuve et montagnes dans la région de la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix regroupe six municipalités regroupant 13 314 habitants. Elle est une collectivité inclusive, créative, dynamique et entrepreneuriale, ouverte à la diversité et un vecteur du développement durable de son territoire. Elle vise à assurer une planification harmonieuse de l'aménagement du territoire et à soutenir les initiatives de développement social et économique. Pour en savoir plus sur la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca.

À propos du Fonds Ecoleader - Capitale-Nationale

Dans la Capitale-Nationale, le Fonds Écoleader est porté par le Conseil régional de l'environnement. Il s'agit d'une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec. C'est un programme d'envergure qui a pour objectif d'accompagner plus de 50 000 entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Pour rejoindre l'équipe : j.deschamps@fondsecoleader.ca. Pour en savoir plus sur les services aux entreprises en écoresponsabilité: fondsecoleader.ca & cre-capitale.org/fonds-ecoleader-capitale-nationale

À propos du Centre québécois en développement durable

Le Centre québécois de développement durable (CQDD) est un organisme à but non lucratif autonome qui compte 30 ans d'expérience en application opérationnelle du développement durable dans les organisations. Reconnu comme un leader au Québec, le CQDD a pour mission de soutenir les organisations afin qu'elles améliorent leur performance économique, sociale et environnementale. Plus de 700 organisations ont déjà fait appel à ses services spécialisés afin de répondre aux nouvelles attentes de la société.

– 30 –

Sources et renseignements :

Mylène Armstrong, conseillère en développement économique
SDLE de la MRC de Charlevoix
marmstrong@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6907

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902